

[ACTUALITES CONCURRENCE]

Pratiques anticoncurrentielles

Nouvelle proposition d'engagement de Google en matière de recherche en ligne

Dans un communiqué de presse du 5 février 2014, la Commission a annoncé avoir obtenu de la part de Google une proposition d'engagement améliorée en matière d'affichage des résultats de recherches en ligne.

Pour mémoire, la Commission procède actuellement à une enquête sur un éventuel abus de position dominante de Google dans les domaines de la recherche en ligne et des annonces publicitaires liées aux recherches en ligne (voir la *Lettre Economique n°109*). C'est dans ce cadre que Google a formulé un certain nombre d'engagements auprès de la Commission afin de voir la procédure d'enquête clôturée.

En l'espèce, Google « *accepte maintenant de garantir que lorsqu'elle promeut ses propres services de recherche spécialisés sur sa page web (par exemple pour des produits, des hôtels, des restaurants, etc.), les services de trois concurrents, sélectionnés au moyen d'une méthode objective, apparaissent de manière clairement visible pour les utilisateurs et selon une présentation comparable à celle utilisée pour ses propres services* ».

Les engagements proposés par Google auraient une durée de cinq ans et seraient contrôlés par un mandataire indépendant. Les plaignants devraient bientôt faire connaître leur point de vue à la Commission.

A suivre...

[Communiqué de presse de la Commission européenne, 5 février 2014](#)